



Organisation des groupes de travail

COP2 Étudiante

Année 2020 - 2021

Ce document présente en détail l'objectif et l'organisation des groupes de travail qui vont être sollicités pendant les mois de janvier, février et mars 2021.

Nous avons décidé de changer le format de la COP qui n'a malheureusement pas eu lieu l'an dernier. Notre objectif est le même : pouvoir co-construire un accord pertinent et riche, venant des parties prenantes de l'enseignement supérieur français, des expert·e·s et des décideur·se·s locaux·les et nationaux·les, permettant de constituer une base de travail solide pour les établissements voulant s'engager durablement dans la transition écologique. Cependant au vu de la situation sanitaire, même si l'événement en présentiel des 10 et 11 avril 2021 à Grenoble devait être annulé, nous espérons qu'avec cette nouvelle édition, nous aurons la possibilité de réaliser avec vous un travail de réflexion sur le long terme, en intégrant ce qui a été réalisés durant l'année comme le projet FORTES¹ (Manuel de la Grande Transition) et les résultats du groupe de travail présidé par Jean Jouzel, deux projets missionnés par le MESRI².

Pour plus d'informations sur la COP2 Étudiante, nous vous invitons à nous contacter directement par message sur nos réseaux sociaux ou par email. Pour savoir à qui adresser votre mail, voir [ici](#) notre organisation interne. Sinon vous pouvez nous contacter à l'adresse engagements@cop2etudiante.org

Bonne lecture !

¹ Formation à la Transition de l'Enseignement Supérieur

² Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation

Vue d'ensemble

Vue d'ensemble	2
Présentation globale de la COP2 Étudiante	3
Une COP	3
Un Festival	3
Un Forum	3
Objectifs des groupes de travail	4
Réfléchir aux actions qui peuvent être menées	4
Signature de l'Accord de Grenoble	4
Pérenniser nos actions	4
Déroulement des séances	5
Le format	5
Les problématiques abordées	5
Organisation des groupes de travail	6
Le rôle des ambassadeur·rice·s	6
Le rôle des établissements	6
Le rôle de l'équipe coordinatrice	7
Présentation de l'organisation interne	8
Organisation générale de la COP2 Étudiante	8
Organisation interne du pôle COP	9
Annexe : Articles & engagements publics - ESR & Environnement	10

Présentation globale de la COP2 Étudiante

Une COP

Dans la lignée des COP internationales, la COP2 Étudiante a pour vocation de faire se **rencontrer les parties prenantes de l'enseignement supérieur et de la recherche**. Cela se fera dans un cadre propice à la collaboration pour aboutir à des recommandations et propositions communes autour des grands enjeux environnementaux, tout en élevant la voix des étudiant·e·s.

Ainsi durant le weekend des 10 et 11 avril 2021, chaque groupe de travail créé entre janvier et mars pourra se rencontrer une nouvelle fois, rencontrer les autres collectifs, échanger avec des intervenant·e·s spécialement venu·e·s pour l'événement, débattre sur les engagements à prendre, ceux déjà entrepris et ceux souhaitables, pour arriver à terme, à la signature commune et valorisante d'un accord appelé **l'Accord de Grenoble**.

Un Festival

Les 10 et 11 avril à Grenoble, si les conditions sanitaires le permettent, aura lieu en parallèle de la signature de **l'Accord de Grenoble**, un Festival axé autour de l'écologie. Au programme : **des conférences et des débats, mais surtout des ateliers, des défis ludiques pour se challenger, et des activités artistiques** pour animer le campus tout au long du week-end.

Le programme détaillé sera communiqué ultérieurement, lorsqu'il sera définitivement établi.

Un Forum

Enfin, un Forum des initiatives engagées sera organisé et aura pour but d'aider les étudiant·e·s dans leur quête de sens. Il regroupera des acteurs du monde professionnel notamment **des associations, des ONGs et des entreprises travaillant sur les problématiques environnementales et sociétales**. Il permettra aux étudiant·e·s de concilier leur sensibilité éthique aux impératifs de recherche de stages et à l'arrivée sur le marché du travail. L'objectif est d'être moteur d'engagements dans le monde associatif et professionnel, et de donner une visibilité à des initiatives souvent peu représentées.

Objectifs des groupes de travail

Réfléchir aux actions qui peuvent être menées

L'objectif premier des groupes de travail est de réfléchir à la transformation des formations continues, pour y intégrer les enjeux socio-climatiques. Dans un second temps, les groupes de travail étudieront les actions possibles au sein des campus pour respecter l'Accord de Paris et la biodiversité territoriale. Enfin, les groupes de travail approfondiront la pérennisation de cette démarche de COP étudiante. Nous avons eu comme souci d'intégrer dans cette réflexion les différents acteurs qui composent le monde de l'enseignement supérieur. Ainsi, **nous pouvons aller plus loin dans les politiques de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) et valoriser l'exemplarité du service public.**

Signature de l'Accord de Grenoble

Les idées ressorties des différents groupes de travail présents dans toute la France seront synthétisées par nos équipes, afin de rédiger **l'Accord de Grenoble** sur laquelle pourront s'engager les établissements lors du sommet de la COP les 10 et 11 avril 2021 à Grenoble.

La finalité de cet accord est de produire **une série de mesures concrètes et efficaces, organisées par grands axes de travail, applicables par la plupart des parties prenantes.**

Pérenniser nos actions

Pour s'assurer de la pérennité de cette réflexion et du travail élaboré, nous allons notamment chercher à valoriser la question des enjeux socio-climatiques dans **les comités d'évaluation des politiques de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.**

Déroulement des séances

Le format

Entre janvier et mars, nous vous proposons de mettre en place des groupes de travail dans votre établissement. Ces groupes seront composés de **12 personnes** :

- 4 étudiant·e·s de l'établissement
- 4 enseignant·e·s-chercheur·se·s
- 4 institutionnel·le·s (chef·fe d'établissement, chargé·e DD&RS, responsable de campus/patrimoine, personnel d'établissement)

Pour vous aider, deux ambassadeur·rice·s de la COP2 Étudiante, parmi vos étudiant·e·s, seront formé·e·s et bénéficieront d'outils de facilitation pour animer les groupes de travail.

Ces ambassadeur·rice·s établiront un planning prévisionnel de **six séances de travail de deux heures**, étalées sur plusieurs semaines de janvier à mars dans la mesure du possible avec les impératifs des différents acteurs. Avant chaque séance, des ressources sur l'axe de travail abordé seront fournies afin de préparer au mieux les participant·e·s aux débats. Pour que la réunion soit efficace, il y aura aussi un ordre du jour détaillé fourni aux ambassadeur·rice·s.

Les problématiques abordées

Les groupes de travail porteront au cours des séances leur réflexion sur plusieurs axes de travail. Ces **axes de travail** seront à **choisir (au moins deux dans le volet 1 et un dans le volet 2)** parmi une liste préparée par nos soins. Voici *a priori* ceux proposés pour l'édition 2021, qui pourront être très légèrement modifiés après consultation du Comité Scientifique de la COP2 Étudiante (*pour plus de détails voir page 7*) :

VOLET 1 : Former la génération de demain

- AT1 : Enseignement : former aux enjeux climatiques et écologiques
- AT2 : Santé et risques environnementaux
- AT3 : Recherche : mieux comprendre pour mieux agir
- AT4 : Travail : insertion, emplois d'aujourd'hui et de demain
- AT5 : Diversité et inclusion : ouvrir le campus

VOLET 2 : Construire le campus de demain

- AT6 : Construire le campus, transition énergétique et protection de l'environnement
- AT7 : Consommer sur le campus
- AT8 : Mobilités et territoire

Organisation des groupes de travail

Le rôle des ambassadeur·rice·s

Les ambassadeur·rice·s sont des **étudiant·e·s qui mettent en place un groupe de travail dans leur établissement**. Il·elle·s sont le lien direct entre les organisateur·rice·s de la COP et les groupes de travail et seront deux par établissement.

Leurs missions :

- Avec l'aide de l'établissement, **constituer un groupe de travail et mettre en lien les différents acteurs** : l'ambassadeur·rice doit trouver au sein de son établissement les étudiant·e·s qui feront partie du groupe de travail. Il·elle doit aussi nous aider à établir un lien avec l'administration et les personnes concernées ;
- **Animer les réunions, rôle du médiateur** : l'ambassadeur·rice médiateur·rice recevra la formation nécessaire pour faciliter un débat, à la première réunion il·elle sera accompagné·e d'un·e responsable de régions du pôle COP si nécessaire ;
- **Reporter la réflexion des groupes de travail, rôle du·de la rédacteur·rice** : grâce à un outil qui sera déterminé ultérieurement, nous allons expliquer à l'ambassadeur·rice rédacteur·rice comment nous rapporter la réflexion du groupe de travail. Cela nous permettra de faire le travail de synthèse qui constituera l'Accord de Grenoble ;
- **Communiquer dans son établissement à propos de la COP2 Étudiante** : afin de motiver les étudiant·e·s et les associations à venir à l'événement, l'ambassadeur·rice, s'il·elle le souhaite, sera invité·e à partager dans son établissement les posts de la COP2 Étudiante sur les réseaux sociaux.

Remarque : Les ambassadeur·rice·s ne participent pas à la réflexion dans les GT, ils·elles sont extérieurs au débat.

Le rôle des établissements

Lorsqu'un établissement s'engage dans la démarche COP2 Étudiante il s'engage à :

- **Nous aider à trouver deux ambassadeur·rice·s** parmi ses étudiant·e·s ;
- Avec l'aide de l'ambassadeur·rice, **constituer un groupe de travail** ;
- **S'emparer du benchmark des solutions** réalisées en France et co-construire avec les acteurs locaux et nationaux des propositions d'engagements pour débloquer d'autres initiatives.

Remarque : La signature finale de l'Accord de Grenoble n'est pas obligatoire.

Le rôle de l'équipe coordinatrice

L'équipe coordinatrice du pôle COP s'engage à :

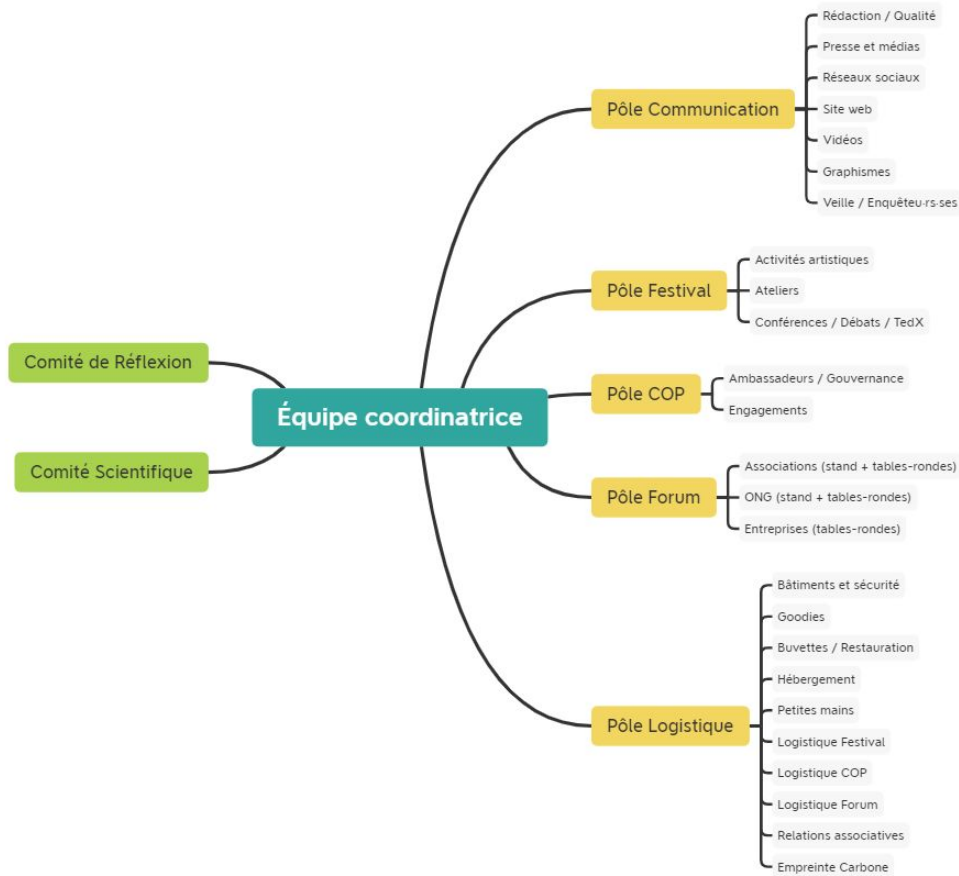
- **Être disponible** pour répondre aux questions en proposant un système de suivi et d'accompagnement par des responsables de régions sur Discord, ainsi qu'une disponibilité pour dialoguer avec les institutionnel·le·s lorsque cela est nécessaire ;
- **Former les ambassadeur·rice·s** sur les objectifs du projet, le plan d'action ainsi qu'à être facilitateur·rice pour les groupes de travail ;
- **Fournir un plan de travail** avec des objectifs hebdomadaires, ainsi qu'un dispositif d'aide à travers un dossier de ressources Drive ;
- **Synthétiser les réflexions**, de la manière la plus claire, neutre et objective possible pour constituer **l'Accord de Grenoble** ;
- **Organiser un Festival ainsi qu'un Forum**, qui amèneront des savoirs et des échanges à différents niveaux de technicité, pour alimenter les réflexions et la prise de conscience des participant·e·s sur les enjeux climatiques.

Présentation de l'organisation interne

Organisation générale de la COP2 Étudiante

Pour une meilleure gestion de l'association, nous l'avons organisée en plusieurs pôles : le pôle Communication, le pôle COP, le pôle Forum, le pôle Festival et enfin le pôle Logistique. Chaque pôle est géré par une personne à temps plein, soit en césure, soit en service civique, et est soutenu par une grande quantité de bénévoles, la plupart étudiant·e·s.

Afin de s'assurer de la pertinence de nos décisions, nous consultons régulièrement le **Comité Scientifique**, composé d'enseignant·e·s-chercheur·se·s du bassin grenoblois, ainsi que le **Comité de Réflexion**, composé d'élu·e·s étudiant·e·s, des responsables de pôle ainsi que de l'équipe de coordinatrice.



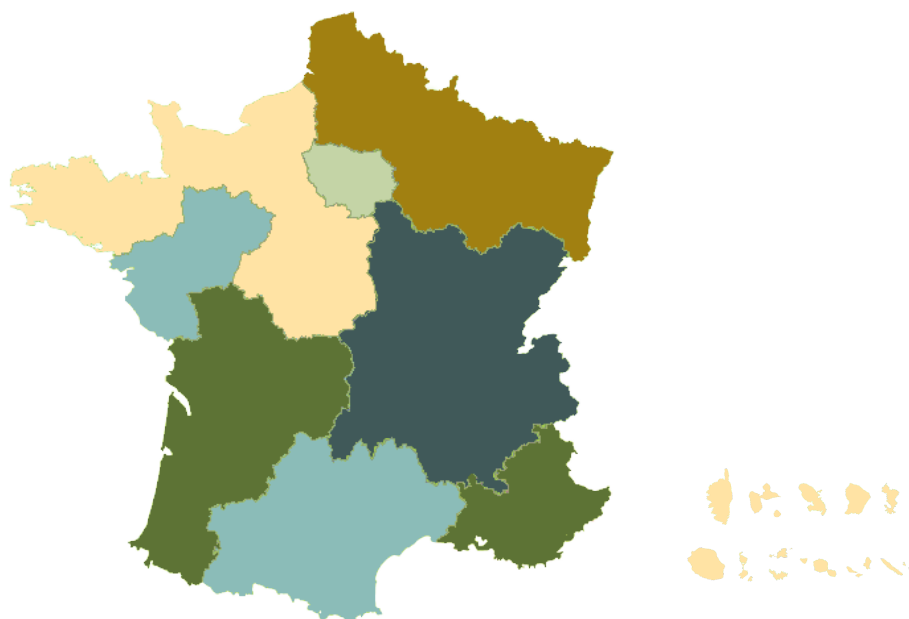
Organisation interne du pôle COP

Afin de se répartir le travail, nous avons décidé de scinder l'équipe en plusieurs groupes, chacun chargé de plusieurs régions.

Ainsi, vous serez mis-es en contact avec les Responsables Régionaux du groupe concernant votre région. Chaque groupe a une adresse mail sous la forme : engagements.gX@cop2etudiante.org.

Voici ci-dessous la répartition qui a été décidée :

Nom du groupe	Régions concernées
Groupe 1	Île-de-France
Groupe 2	Hauts-de-France, Grand Est
Groupe 3	Bourgogne-Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes
Groupe 4	Occitanie, Pays de la Loire
Groupe 5	Nouvelle-Aquitaine, Provence-Alpes-Côte d'Azur
Groupe 6	Normandie, Bretagne, Centre-Val de Loire, Corse, DOM



Annexe : Articles & engagements publics - ESR & Environnement

- [La loi Grenelle 1 de l'environnement](#) et son article 55 qui impose à tous les établissements d'enseignement supérieur de mettre en place une démarche Développement Durable, sous la dénomination "Plan Vert" (03/08/2009)
- [Le Manifeste Étudiant pour un Réveil Écologique](#), signé par près de 32 000 étudiant·e·s provenant de plus de 400 établissements d'enseignement supérieur (26/09/2018)
- [Discours à Polytechnique](#) : « L'appel des élèves pour un réveil écologique » (7/06/2019)
- [Labos 1point5, Texte fondateur](#) : « Face à l'urgence climatique : transformer la recherche collectivement » (19/03/2019)
- [Rapport du Shift Project](#) : « Mobiliser l'Enseignement Supérieur pour le Climat »(24/03/2019)
- [Tribune d'un collectif dans le monde](#) : « Les grandes écoles doivent former à la "redirection écologique" » (04/09/2019)
- [Tribune du Shift Project dans le JDD](#) : « "Formons tous les étudiants aux enjeux climatiques": l'appel de 80 dirigeant·e·s d'établissements » (14/09/09)
- [Tribune CPU/CGE, REFEDD, Manifeste...](#) : « Pour un enseignement supérieur à la hauteur des enjeux écologiques » (18/09/2019)
- [PROPOSITION DE LOI](#) relative à la généralisation de l'enseignement des enjeux liés à la préservation de l'environnement et de la diversité biologique et aux changements climatiques dans le cadre des limites planétaires (25/09/2019)
- [Tribune de président.e.s d'université](#) : « Climat : la liberté académique est-elle en danger ?» (30/09/2019)
- Tribune des étudiant·e·s de Supaero, ENAC, ESTACA publiée dans le Monde (29/05/2020)
- [Résultats de la Consultation Nationale Étudiante](#) du REFEDD (01/10/2020)
- Livre blanc "[Grand Manuel de la Transition](#)", fruit du travail du collectif FORTES (14/10/2020)